

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le **9 juillet 2018** à 19h35 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard et assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Lapointe. Sont présents, mesdames et messieurs les conseillers :

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Sylvain Paris	# 5
Carole Plamondon	# 6

Et est absent, le conseiller #3, monsieur Jean-François Bienvenue ainsi que la conseillère #4, madame Marie-Blanche L'Hérault.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE SILENCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

RÉS. 117-07-18

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Travaux de réfection de l'aqueduc rue Principale
5. Période de questions
6. Levée de la séance

04. TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AQUEDUC RUE PRINCIPALE EST

RÉS. 118-07-18

04.1 OCTROIE DU CONTRAT

CONSIDÉRANT les résultats obtenus pour les travaux de remplacement d'aqueduc rue Principale Est :

Excavation L.J.L. inc.	332 700.37 \$
Les excavations Ste-Croix inc.	363 549.41 \$
Sintra inc.	370 933.51 \$
Groupe Gagné Construction inc.	440 222.00 \$

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Excavation LJL Inc.**, pour un montant de 332 700.37 \$ taxes incluses.

Adoptée.

RÉS. 119-07-18

04.2 MODIFICATION AU CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'une modification au contrat doit être apportée pour le déplacement de la borne-fontaine situé au 850, rue Principale Est pour l'implanter sur la ligne de lot entre le 850 et le 840 Principale Est et l'ajout de 7 branchements d'aqueduc public du côté nord de la rue Principale.

CONSIDÉRANT les frais relatifs à la modification prévue :

- Borne-fontaine	0.00\$
- Branchements publics	18 622.04\$
o Moins les raccordements déjà prévus au contrat	3 500.00\$

Total : **15 122.04\$**

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'aller de l'avant avec les modifications suivantes : Le déplacement de la borne-fontaine situé au 850, rue Principale Est pour l'implanter sur la ligne de lot entre le 850 et le 840 Principale Est et l'ajout de 7 branchements d'aqueduc public du côté Nord de la rue Principale, et que ces travaux soient exécutés par Excavation LJL inc. dans le cadre de son mandat initial, pour un montant de 15 122.04\$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

RÉS. 120-07-18

04.3 INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

CONSIDÉRANT QU'un service d'ingénierie des matériaux (test de compaction, test de granulométrie, température de pose d'asphalte, etc.) est nécessaire pour assurer la qualité des travaux qui seront effectués dans le cadre de la Réfection de l'aqueduc, rue Principale;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation à au moins deux fournisseurs pour l'ingénierie des matériaux et d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire. Le budget pour ce service est établi à 5 000\$.

Adoptée.

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil.

RÉS. 121-07-18

06. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance extraordinaire soit levée à 20h15.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

Maurice Grimard, Maire

Dominique Lapointe, Secrétaire-trésorière